



■ Les Godelons emmenés par Noël et la guide locale, Anne Marie Griot.
Photo Alain Blein

Ce mardi, une douzaine d'adhérents de la section marche des Godelons ont succombé au plaisir de la neige. Ils ont chaussé les raquettes, pour certains c'était une découverte, pour une marche sur les hauteurs des Monts du Forez. Emmené par Noël et un guide local, Anne Marie Griot de Chalmazel, le départ avait lieu à 1 390 m d'altitude au col du Béal. C'est un très beau circuit de 6 km sur les versants

d'Auvergne que les deux guides ont emmené les randonneurs sur un parcours dans un paysage exceptionnel agrémenté de pauses culturelles sur la nature. Dégustation de la fourme avec vin chaud ou de thé ont permis une pose méritée. Retour au col par la route militaire interdite aux véhicules à moteur, les Godelons séduits par cette activité, espèrent bien renouveler l'opération. ■

428



■ De g. à dr. debout : Stéphanie Godon, stagiaire, Caroline Triomphe, Michèle Fournier, Catherine Grivot, Dominique Grivot. Devant les enfants Ulysse Gelas, Loric Fernandez et Manon Chorin. Photo Marie-Thérèse Rondard

[QUESTIONS A]

« Toutes les sorties sont organisées par un adhérent qui décide du lieu de la randonnée »

Sébastien Goutte président des Motards des montagnes du Matin, Panissières

Comment s'est déroulée l'année écoulée ?
Une super année, et si nous étions ravis de la saison 2013, nous sommes enchantés de 2014.

Pourquoi ?
Nous avons effectué 28 sorties contre 23 l'année précédente. 5 d'entre elles ont été sur plusieurs jours, et 23 pour une journée.

J'ajoute que toutes les sorties sont organisées par un adhé-

rent qui décide du lieu de la randonnée.

Cela représente combien de kilomètres ?
160 000 km pour le total des motards qui étaient de 277 avec 20 invités, contre 90 000 l'année d'avant.

Quels sont vos projets ?
5 sorties sont déjà planifiées sur plusieurs jours et 16 sur une journée. Bien sûr nous organisons, comme chaque année, la



Photo René Barchet

sortie « grenouilles » le samedi 21 mars. ■
Tél. 04 77 28 79 00

